RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Bordeaux, le 18 juin 2025

Communiqué de presse
Episode de canicule en Nouvelle-Aquitaine : rappel des bons réflexes !

Une vague de chaleur s'installe sur le territoire et devrait perdurer plusieurs jours. Tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine vont connaître une chaleur intense ces prochains jours. Les températures devraient atteindre localement jusqu'à 35-40° dans le Sud-Ouest.

Comme chaque année, le 1er juin dernier, les autorités sanitaires, en lien étroit avec Météo France, ont lancé la période de surveillance active afin d'évaluer l'exposition de la population aux vagues de chaleur durant l'été. Elle se poursuivra jusqu'au 15 septembre. Un dispositif de prévention est également mis en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France rappelant les bons réflexes à adopter pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage, en cas de fortes chaleurs.

Pour s'informer en temps réel de la situation météorologique, la carte de Vigilance de Météo-France est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h.

https://vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule

| Des mesures renforcées pour prévenir les risques sanitaires dans les établissements sanitaires médico-sociaux (ESM)

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur…).

La préparation et la gestion sanitaire des « vagues de chaleur » mobilisent des services de l'Etat en région (préfectures, ARS…) en amont des épisodes caniculaires. Des actions de prévention et une communication adaptée sont déployées auprès de la population, notamment auprès des plus vulnérables.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a demandé à tous les établissements de santé et médico-sociaux :

- De mettre en place le **dispositif de réponse aux Tensions Hospitalières et aux Situations Sanitaires Exceptionnelles** (plans bleus pour les EMS),
- De **faire connaître ces dispositifs au personnel des établissements et de les sensibiliser** aux risques liés aux épisodes de chaleur,
- De **vérifier le bon fonctionnement des groupes électrogènes de secours et des systèmes de rafraichissement**,
- De se tenir **prêts dans le cas où l'épisode de canicule perdurerai**.

Les **services d'urgences** doivent être en capacité d'accueillir un afflux de patients et s'assurer de la disponibilité de leurs lits.

Dans **les EHPAD**, le déclenchement du « Plan bleu » permet d'assurer la prise en charge des personnes âgées dans les meilleures conditions afin de leur permettre de passer cette épisode de canicule (réhydrations régulière

des résidents assurée par le personnel et regroupement dans une pièce climatisée pendant les heures les plus chaudes).

Pour la prise en charge à **domicile**, chaque commune peut mettre en place des mesures locales comme la mise en place d'un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. L'objectif est de pouvoir les visiter et de leur rappeler les mesures de précaution à respecter. Si vous connaissez une personne isolée et vulnérable à la chaleur, il faut l'inciter à se signaler en mairie au plus tôt pour entrer dans ce dispositif.

| Promouvoir les bons réflexes pendant et avant l'arrivée des fortes températures

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Santé Publique France a développé un nouveau dispositif – www.vivre-avec-la-chaleur.fr – qui propose des conseils simples pour rester au frais, adapter ses activités et son logement. **Anticiper, c'est la clé.** Se préparer avant que les températures ne grimpent permet de mieux se protéger et d'intégrer progressivement les bons gestes dans son quotidien.

| En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale pendant cette vague de chaleur :

1/ Appelez prioritairement votre médecin traitant

2/ S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité, en consultant par exemple la carte des lieux de soins sur santé.fr

3/ En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences.

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr